

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 29 mai 2013 à 11 h 30
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau

ABSENCES :

Madame Érika Duchesne, Conseillère du district du Vieux-Rosemont
Madame Élane Ayotte, Conseillère du district de Marie-Victorin

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à ...

CA13 26 0153

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 29 mai 2013

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 29 mai 2013, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10.01

10 - Période d'information des conseillers

10 - Période de questions du public

CA13 26 0154

Décréter l'imposition d'une réserve à des fins de parc sur les lots 1 867 476 et 1 869 278 du cadastre du Québec - Mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre les procédures requises - Mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières pour négocier l'acquisition de gré à gré

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

De décréter l'imposition d'une réserve à des fins de parc sur les lots 1 867 476 et 1 869 278 du cadastre du Québec.

De mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre les procédures requises à cet effet.

De mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières pour négocier l'acquisition de gré à gré de ces immeubles.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1130963039

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à ...

Karl Sacha Langlois
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 20 juin 2013.